



CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DE SEANCE

Séance du 22 juillet 2022 à 20 heures 00 minutes
en mairie

Présents :

Mme BLAISE KILIC Mélanie, M. DEMOUGIN Laurent, M. HENRION Christophe, Mme SAUVAGE Catherine, Mme TONNETTE Pascale

Procuration(s) :

M. ROCHAS LIONEL donne pouvoir à M. DEMOUGIN Laurent

Absent(s) :

Mme BRULE Anne-Laure

Excusé(s) :

M. BARAT Raynald, M. DENIAU Laurent, Mme EMOND Catherine, M. ROCHAS LIONEL, M. SAUVAGE Patrick

Secrétaire de séance : Mme TONNETTE Pascale

Président de séance : Mme SAUVAGE Catherine

Les membres du conseil municipal approuvent le compte-rendu du conseil précédent.

1 - Renouvellement du bail rural pour la parcelle ZH 15

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le bail rural de la parcelle ZH 15 est arrivé à son terme. Il est donc nécessaire de le renouveler.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- **ACCEPTÉ** de renouveler le bail rural pour 1 ha 03 a 70 ca dans les parcelles ZC 27 dans les conditions suivantes :
Locataire : LAURENT Jean-Luc
Tarif annuel de 45 €/ha pour la période 2022 - 2031, révisable annuellement
- **FIXE** à 5% du montant de la location le remboursement des frais à la charge du locataire,
- **FIXE** la durée du bail à 9 ans à partir du 1er avril 2022
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer toutes les pièces utiles à ces locations.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

2 - Subvention exceptionnelle pour l'école

L'école de Jaillon demande une subvention exceptionnelle pour la participation aux frais de transport pour sa sortie au saillant de Saint-Mihiel.

En effet, dans le cadre du projet pédagogique sur le thème de la Grande Guerre, les élèves de CM1-CM2 ont visité différents sites de mémoire aux environs du Saillant de Saint-Mihiel le 21 juin avec le Souvenir français, partenaire du projet.

Les frais de transport se sont élevés à 410 €. Ce tarif bénéficie du marché négocié par la communauté de communes Terres toulaises dans le cadre de sa compétence mobilité.

Une subvention de 150 euros a été octroyée par l'association du Souvenir Français .

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de :

- ATTRIBUER une subvention exceptionnelle de 260 euros à l'école des petits princes pour financer le transport de la sortie au saillant de Saint-Mihiel.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

3 - Questions diverses

* Octobre rose : 8 octobre : organisation d'une marche et d'une course et 12 octobre : rencontre-échange sur le cancer du sein ;

Fait à JAILLON
Le Maire,
Catherine SAUVAGE

